SERVICE DE RECHERCHE D'UNIFOR

OBSERVATIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Une analyse mensuelle des derniers indicateurs du marché du travail

Juin 2023



















Statistiques nationales

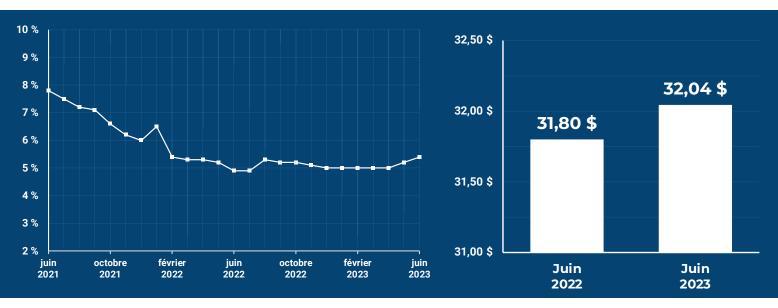
Les principaux indicateurs du marché du travail pour le mois de juin révèlent un portrait mitigé. Bien que le nombre d'emplois ait augmenté de quelque 60 000, la hausse du nombre de chômeurs avoisinait le même chiffre (+54 000), faisant grimper le taux de chômage à 5,4 %, son niveau le plus élevé depuis février 2022. Depuis mars, le nombre de chômeurs au Canada a augmenté de 94 000 pour atteindre 1,15 million (+8,9 %), suggérant que la hausse du nombre de chercheurs d'emploi dépasse le taux de création d'emplois. Le taux d'activité indique présentement 65,7 % (+0,2 point de pourcentage) : plus de 130 000 personnes ont rejoint le marché du travail au cours des 2 derniers mois seulement.

L'emploi a surtout connu une hausse dans les milieux de travail non syndiqués, le taux de couverture syndicale étant légèrement inférieur à 30 %. Parallèlement, la croissance des salaires a ralenti, passant de 5,1 % d'une année à l'autre en mai à 4,2 % en juin, bien que la croissance des salaires réels demeure positive (+0,8 %).

	Moyenne sur 5 ans juin 2017 à juin 2021	Juin 2022	Mai 2023	Juin 2023	Variation annuelle (var. ann.)	Variation mensuelle (var. mens.)
Emploi total ¹	18 506 680	19 702 800	20 113 000	20 172 800	470 000	59 800
					2,4 %	0,3 %
Taux de chômage (%) ²	7,7	4,9	5,2	5,4	0,5	0,2
Taux de participation (%) ³	65,5	65,3	65,5	65,7	0,4	0,2
Taux de syndicalisation (%)4	30,4	30,1	30,5	29,9	-0,2	-0,6
Salaire horaire moyen ⁵	28,56 \$	31,80 \$	33,25 \$	33,12 \$	4,2 %	-0,4 %
Salaire horaire moyen réel ⁶	30,92 \$	31,80 \$	32,17 \$	32,04 \$	0,8 %	nd

Taux de chômage

Salaire horaire moyen réel



Indicateurs nationaux de précarité

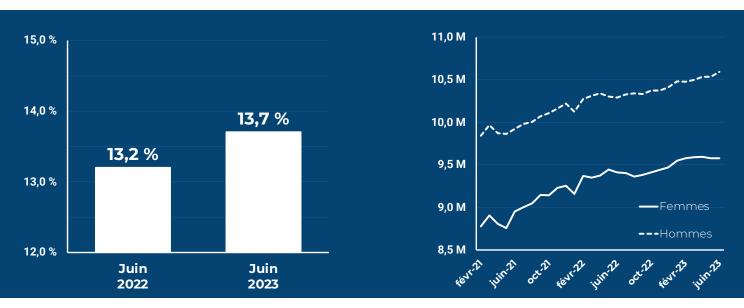
Le taux d'emploi à temps partiel a chuté considérablement en juin, le nombre de postes à temps partiel ayant reculé de 50 000 (1,4 %), alors que le nombre d'emplois à temps plein a connu une hausse de 110 000 (+0,7 %). II faut noter que la baisse du nombre d'emplois à temps partiel semble avoir principalement touché les femmes, dont l'emploi a légèrement diminué en juin. Depuis le sommet atteint en avril, l'emploi chez les femmes a reculé de 16 000, la presque totalité des pertes étant

	Juin 2022	Mai 2023	Juin 2023	Var. ann.	Var. mens.
Taux d'emplois à temps partiel (%) ⁷	17,1	17,9	17,1	0,0	-0,8
Emplois à temps partiel involontaire (%)8	42,3	40,5	43,7	1,4	3,2
Taux de sous-utilisation (%)9	6,4	7,2	7,1	0,7	-0,1
Taux de sous-emploi (%) ¹⁰	13,2	13,6	13,7	0,5	0,1
Personnes occupant plusieurs emplois (%)11	5,5	5,7	5,7	0,2	0,0
Détenteurs d'emplois temporaires (%)12	13,7	12,3	12,6	-1,1	0,3
Occasionnel/autre (%)	3,3	3,3	3,2	-0,1	-0,1
Temporaire/à contrat (%)	7,4	6,5	6,5	-0,9	0,0
Saisonnier (%)	3,0	2,4	3,0	0,0	0,6
Incidence des bas salaires (%)13	21,0	18,8	18,7	-2,3	-0,1
Écart salarial entre les genres ¹⁴	4,45\$	4,49 \$	4,26 \$	-4,1 %	-5,1 %
NEEF (x 1 000) ¹⁵	794,6	849,2	882,8	11,1 %	4,0 %

attribuable aux jeunes travailleuses et travailleurs âgés de 15 à 24 ans. Au même moment, l'emploi chez les hommes a continué de croître de près de 60 000 (voir le graphique ci-dessous). Comme nous l'avons vu pendant la pandémie, la baisse du nombre d'emplois à temps partiel a un impact disproportionné sur les femmes moins bien rémunérées qui occupent des emplois précaires, un chiffre qui se traduit par une réduction de l'écart salarial entre les genres au fur et à mesure que ces emplois sont supprimés.

Taux de sous-emploi

Emploi selon le genre



Statistiques régionales

Les gains d'emploi en juin ont surtout été observés en Ontario et dans la région des Prairies, l'Ontario ajoutant près de 56 000 emplois (+0,7 %) et les Prairies quelque 13 000 emplois (+0,3 %). Les variations de l'emploi ont été marginales en Colombie-Britannique (-0,1 %) et dans la région de l'Atlantique (+0,2 %), alors que le Québec a connu une légère baisse, enregistrant une perte de 8 400 emplois (0,2 %). Cependant, d'une année à l'autre, les cinq régions ont affiché des hausses considérables depuis juin 2022, allant de +1,1 % en Colombie-Britannique à +2,8 % en Ontario.

Sur une base mensuelle, les salaires horaires ont diminué en Ontario (-0,7 %), dans l'Atlantique (-0,6 %) et au Québec (-0,3 %), tandis que les salaires sont restés stables en Colombie-Britannique. La région des Prairies a enregistré une légère hausse des salaires de 0,1 %. D'une année à l'autre, la Colombie Britannique (+2,0 %) a connu la plus forte croissance des salaires réels (corrigés en fonction de l'inflation), bien que les salaires réels continuent de dépasser l'inflation dans les cinq régions, malgré la baisse du mois dernier. L'inflation et la croissance des salaires suivant une tendance à la baisse, seul l'avenir nous dira si la croissance des salaires réels peut rester positive au cours des prochains mois.



Statistiques régionales continués

Atlantique

	Juin 2022	Juin 2023	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	1 180 000	1 201 700	21 700	2 000
			1,8 %	0,2 %
Taux de chômage (%)	7,0	7,0	0,0	0,1
Taux de participation (%)	60,8	60,3	-0,5	0,0
Taux de syndicalisation (%)	32,1	31,4	-0,7	-1,0
Salaire horaire moyen	27,54 \$	28,81 \$	4,6 %	-0,6 %
Salaire horaire moyen réel	27,54 \$	27,87 \$	1,2 %	nd



Québec

	Juin 2022	Juin 2023	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	4 380 600	4 498 200	117 600	-8 400
			2,7 %	-0,2 %
Taux de chômage (%)	4,4	4,4	0,0	0,4
Taux de participation (%)	64,0	64,9	0,9	0,1
Taux de syndicalisation (%)	38,9	38,7	-0,2	-0,7
Salaire horaire moyen	30,87 \$	32,17 \$	4,2 %	-0,3 %
Salaire horaire moyen réel	30,87 \$	31,12 \$	0,8 %	nd



Ontario

	Juin 2022	Juin 2023	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	7 738 300	7 951 300	213 000	55 800
			2,8 %	0,7 %
Taux de chômage (%)	5,2	5,7	0,5	0,1
Taux de participation (%)	65,2	65,9	0,7	0,4
Taux de syndicalisation (%)	25,9	25,7	-0,2	-0,7
Salaire horaire moyen	32,79 \$	34,02 \$	3,7 %	-0,7 %
Salaire horaire moyen réel	32,79 \$	32,92 \$	0,4 %	nd



Statistiques régionales continués

Prairies

	Juin 2022	Juin 2023	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	3 655 400	3 743 300	87 900	13 000
			2,4 %	0,3 %
Taux de chômage (%)	4,8	5,3	0,6	0,0
Taux de participation (%)	68,9	68,7	-0,2	0,0
Taux de syndicalisation (%)	27,9	27,7	-0,2	-0,6
Salaire horaire moyen	31,82 \$	33,08 \$	4,0 %	0,1 %
Salaire horaire moyen réel	31,82 \$	32,00 \$	0,6 %	nd



Colombie-Britannique

	Juin 2022	Juin 2023	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	2 748 500	2 778 200	29 700	-2 600
			1,1 %	-0,1 %
Taux de chômage (%)	4,7	5,6	0,9	0,6
Taux de participation (%)	65,1	65,2	0,1	0,1
Taux de syndicalisation (%)	29,6	29,5	-0,1	-0,1
Salaire horaire moyen	32,44 \$	34,21 \$	5,5 %	0,0 %
Salaire horaire moyen réel	32,44 \$	33,10 \$	2,0 %	nd





Salaires horaires par industrie

Croissance des salaires nominaux par rapport aux salaires corrigés de l'inflation

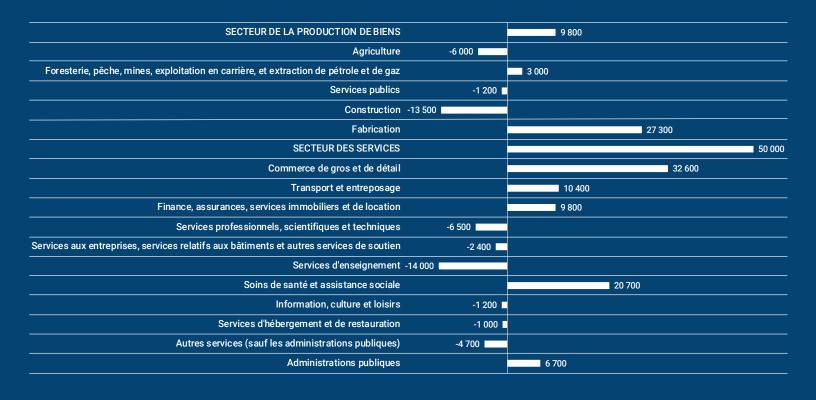
Industrie	Juin 2022	Juin 2023	Variation annuelle	Variation corrigés de l'inflation
Agriculture	21,48 \$	23,60 \$	9,9 %	5,9 %
Foresterie	35,24 \$	32,06 \$	-9,0 %	-13,6 %
Mines, pétrole et gaz	45,53 \$	49,11 \$	7,9 %	4,2 %
Services publics	46,93\$	48,65\$	3,7 %	0,3 %
Construction	33,28 \$	34,49 \$	3,6 %	0,3 %
Fabrication de biens durables	31,90 \$	33,67 \$	5,6 %	2,1 %
Fabrication de biens non durables	29,14\$	31,36 \$	7,6 %	4,0 %
Commerce de gros	33,41 \$	34,74 \$	4,0 %	0,6 %
Commerce de détail	22,68 \$	23,16 \$	2,1 %	-1,2 %
Transport et entreposage	30,35\$	31,85 \$	4,9 %	1,5 %
Finances et assurances	39,88\$	42,34 \$	6,2 %	2,7 %
Services immobiliers, de location et de location à bail	32,96\$	34,77 \$	5,5 %	2,0 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	41,12\$	43,19 \$	5,0 %	1,6 %
Soutien aux entreprises, aux bâtiments et autres	24,23 \$	25,83 \$	6,6 %	3,1 %
Services éducatifs	37,25\$	38,07 \$	2,2 %	-1,1 %
Soins de santé et assistance sociale	30,80 \$	31,68 \$	2,9 %	-0,5 %
Information, culture et loisirs	31,23 \$	31,28 \$	0,2 %	-3,2 %
Hébergement et services de restauration	18,45\$	19,56 \$	6,0 %	2,5 %
Autres services	26,58 \$	28,34 \$	6,6 %	3,0 %
Administration publique	40,45 \$	42,24 \$	4,4 %	1,0 %

Bien que les salaires aient dépassé l'inflation dans la plupart des secteurs, la baisse du salaire horaire moyen le mois dernier signifie que la croissance des salaires réels dans certains secteurs comme le commerce de détail, les services éducatifs, les soins de santé et l'aide sociale continue d'être négative. En d'autres termes, les travailleuses et travailleurs de ces industries ont subi une baisse de salaire effective compte tenu de la perte de pouvoir d'achat qu'ils ont subie au cours de la dernière année.

La croissance de l'emploi en juin se concentrait surtout dans les secteurs du commerce de gros et de détail (+32 600) et de la fabrication (+27 300), indiquant que la forte demande des consommateurs continue de stimuler le marché du travail et l'économie, malgré les hausses de taux d'intérêt et l'inflation qui pèsent sur la capacité financière.

Gains et pertes mensuels d'emplois par industrie et par secteur

Variation de l'emploi par industrie et par secteur, de mai à juin 2023









NOTES

- 1. L'emploi total comprend toutes les personnes en âge de travailler (15 ans et plus) qui sont actuellement employées. Corrigé des variations saisonnières.
- 2. Le taux de chômage exprime le pourcentage de Canadiennes et Canadiens en âge de travailler qui sont au chômage et qui cherchent activement du travail. Il n'inclut pas les chômeurs qui ne sont pas actuellement à la recherche d'un emploi ou qui sont sans emploi de façon permanente, et qui sont donc considérés comme étant en dehors du marché du travail. Corrigé des variations saisonnières.
- 3. Le taux de participation exprime le pourcentage de tous les Canadiens et Canadiennes en âge de travailler qui participent au marché du travail, y compris les personnes ayant un emploi et les chômeurs (à la recherche active d'un emploi). Corrigé des variations saisonnières.
- 4. Le taux de syndicalisation comprend les travailleuses et travailleurs qui sont membres d'un syndicat ainsi que ceux qui sont non syndiqués mais couverts par les modalités d'une convention collective.
- 5. Le salaire horaire moyen est calculé à partir des salaires ou traitements habituels déclarés par les employés pour leur emploi principal.
- 6. Le salaire horaire moyen réel corrige les salaires pour tenir compte de l'impact de l'inflation et est exprimé en dollars du mois correspondant de l'année précédente. Les données de l'indice des prix à la consommation n'étant pas disponibles pour le mois en cours avant la publication des résultats de l'Enquête sur la population active, l'indice des prix à la consommation du mois précédent est utilisé pour estimer les salaires réels de la période en cours.
- 7. Le taux d'emplois à temps partiel mesure le pourcentage de tous les travailleurs et travailleuses salariés qui travaillent à temps partiel.
- 8. Le taux d'emplois à temps partiel involontaire mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs à temps partiel qui souhaitaient un emploi à temps plein.
- 9. Le taux de sous-utilisation, ou R8, est utilisé par Statistique Canada pour mesurer la main-d'œuvre sous-utilisée. Il ajoute au taux de chômage ceux qui attendent un rappel ou des réponses, les mises en chantier à long terme, les travailleuses et travailleurs janouragés (ceux qui n'ont pas cherché parce qu'ils pensaient qu'aucun emploi n'était disponible) et une partie des travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaires.
- 10. Le taux de sous-emploi mesure le pourcentage de Canadiennes et Canadiens qui veulent travailler mais qui ne peuvent pas trouver un emploi convenable ou qui ne disposent pas de systèmes de soutien adéquats leur permettant de se lancer dans la recherche d'un emploi. Il mesure donc l'ampleur réelle de la sous-utilisation de la main-d'œuvre au Canada. Le taux de sous-emploi ajoute au taux de chômage tous les travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaire et les personnes aux limites de la population active (c'est-à-dire celles qui voulaient travailler mais qui n'ont pas pu chercher activement un emploi en raison de circonstances atténuantes).
- 11. Le taux de cumul d'emplois mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés qui occupent deux emplois ou plus.
- 12. Le taux de titulaires d'emplois temporaires mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés dont l'emploi est temporaire.
- 13. L'incidence des bas salaires est exprimée en pourcentage des salariés horaires qui gagnent moins des deux tiers du salaire horaire médian. Cette mesure est une norme largement acceptée pour déterminer le seuil de faible revenu.
- 14. L'écart de rémunération entre les sexes mesure la différence moyenne de revenu entre les hommes et les femmes qui gagnent un salaire horaire. Un écart positif indique que les hommes gagnent, en moyenne, plus que les femmes.
- 15. La catégorie des NEEF mesure le nombre de Canadiens âgés de 15 à 29 ans qui ne sont pas actuellement en emploi, aux études ou en formation.





www.unifor.org